

plusieurs jours encore après le dernier soupir (ongles, poils)? Quel anatomiste n'a pas constaté la croissance de la barbe sur les cadavres ?

On a désigné sous le nom d'*effets cadavériques*, divers phénomènes qui ne sont pas encore la décomposition, mais qui n'appartiennent déjà plus à la vie. La plupart de ceux qui précèdent rentrent dans cette catégorie ; il faut ajouter la décoloration de la pulpe des doigts qui, placés entre l'œil et la lumière, ne reflètent plus une teinte rougeâtre, comme sur le vivant ; diverses stases sanguines vers les points déclives ; une variété d'engorgement ou de pneumonie hypostatique ; les concrétions fibrineuses des cavités du cœur et des gros vaisseaux ; enfin la coloration verte ou bleue du ventre, seul signe univoque de la mort réelle, d'après M. Deschamps.

Personne n'ignore combien il importe d'étudier tous ces changements pour apprécier leur évolution et leurs degrés divers, afin de ne pas les rapporter à des affections étrangères à leur production, de n'attribuer aux lésions pathologiques que leurs caractères réels, et de ne pas confondre la léthargie et les différentes morts apparentes avec l'extinction absolue des forces vitales. La médecine légale surtout puise dans ces faits des lumières précieuses : par l'état physique et chimique des éléments organiques, elle détermine l'époque du décès.

L'examen des appareils cardiaque et pulmonaire lui permet d'établir si un nouveau-né a vécu de la vie extra-utérine (docimasie pulmonaire). Le seul aspect vultueux ou pâle de la face après la mort par suspension lui enseigne si le sujet a succombé à l'asphyxie ou à la luxation des vertèbres (Orfila); en s'élevant à la théorie du mécanisme, et, de l'époque de la mort, elle va parfois jusqu'à en découvrir l'auteur par les circonstances spéciales des lésions traumatiques. Des malfai-